

Direction des Moyens Généraux

Monsieur Roberto MONTSERRAT
Président de l'Association des Distributeurs de
Matériel Incendie et Services
Domaine de la Métairie Dubraud
33920 SAINT CHRISTOLY DE BLAYE

Dossier suivi par Lino DE PIN/AR
Tél. : 03 89 30 62 71

Colmar, le **14 MAI 2012**

Monsieur le Président,

Par courrier du 26 avril 2012, votre Association des Distributeurs de Matériel Incendie et Services (A.D.M.I.S.), nous a présenté la charte professionnelle de qualité « ADMIS SERVICES » et nous vous en remercions.

En conséquence, je demande à mes services, de considérer que l'attestation d'adhésion de cette charte, sera une preuve de compétence qui sera jugée équivalente à l'agrément APSAD.

Toutes les entreprises qui se prévaudront de l'adhésion à cette charte pourront donc avoir accès aux consultations que notre Département pourra engager à l'avenir.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

 LE PRESIDENT

Le Directeur Général des Services


André THOMAS